

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/192/DEL/4.1

Séance du 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme BOUQUET Marie Odile, M. ACCARD Stéphane, M. MANGEON Stéphen.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme CHAVES Hélène par Mme DUJEANCOURT Anne, M. RUELOUX Samuel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice, Mme THERIN Aurélie par M. GODEMAN Sébastien, M. NORBERT Jean par M. BARBIER Michel, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse.

Absent : M. DUCHAUSSOY Joël.

Le secrétariat a été assuré par : M. VASSELIN Julien.

Date de convocation : 19/09/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 21	Nombre de pouvoirs : 7 Absent : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT
À DUREE DETERMINEE – SERVICE ARCHEOLOGIE**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les nécessités et la continuité du service Archéologie exigent l'emploi de personnel non permanent pour des besoins occasionnels (accroissement saisonnier d'activité conformément à l'article L.332-23 2° du code général de la fonction publique).

A ce titre, il est proposé la création d'un emploi non permanent d'adjoint du patrimoine à temps complet pour le Service Municipal d'Archéologie comme suit :

- 1 emploi d'adjoint du patrimoine contractuel (échelle C1) à temps complet
- Rémunération : Echelon 1
- Durée : du 01/09/2025 au 31/12/2025

.../...

- Missions : Accueil du public – Surveillance et sûreté du site, des installations, des vestiges – Animation, médiation, communication et valorisation du patrimoine archéologique - Participer à l'élaboration de projets, d'expositions et d'outils pédagogiques.

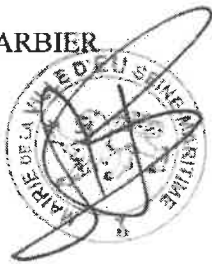
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour la création de l'emploi saisonnier et autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer tous les documents nécessaires.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,

Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,

Julien VASSELIN

A large, stylized handwritten signature in dark ink, which appears to read "Vasselín", is written over the printed name "Julien VASSELIN".